

COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°11

Réunion électronique du 13 / 10 / 2025

Présents: MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, DE BURINE Luc,

GAYFFIER Ludovic, AUBERT Philippe.

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances:

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission. Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

REGLES DE NOMMAGE DES OBJETS DES MESSAGES:

Objet: CAT-Compétition (Coupe ou championnat, on indiquera le niveau et poule) Date Match N°xxxxxxxx – Equipes.

Exemples:

Objet: U15 Coupe PESTRE Tour 1 du 19/10/2025 Match n° xxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

Objet: U15 D2 Poule B du 08/11/2025 Match n° xxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisées
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

<u>Horaire Légal</u>: C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

<u>Horaire Autorisé</u>: C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.















<u>Horaire négocié</u>: C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

<u>Période Verte</u>: Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

<u>Période Orange</u>: De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge: A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

<u>En dehors des horaires officiels ou autorisés</u>, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

Désormais les demandes de modifications de date et/ou heure des rencontres n'ayant pas accompli le parcours « demande + accord du club sollicité » dans le délai imparti seront rejetées par l'application de gestion. Les clubs recevront une notification de REFUS généré par l'automate. Nous invitons les clubs à suivre le cheminement des demandes et à anticiper le plus possible ces changements. Un appel téléphonique en amont entre clubs devrait faciliter le traitement.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

TOURNOIS

Responsable: Philippe AUBERT, Mob: 06 80 92 81 87. Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel:

Les tournois ou rencontres organisés avec des équipes étrangères doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Ligue (conformément à l'article 176 des Règlements Généraux).

Cette procédure s'applique également aux clubs invités à participer à des tournois ou des rencontres à l'étranger (conformément à l'article 179 des Règlements Généraux).

Demandes autorisation:

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence : PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS















Pour présenter les demandes d'autorisation de tournois, les clubs utiliseront et se référeront aux documents en ligne :

DECLARATION:

https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/09/Demande-autorisation-Tournoi-1.pdf

REFERENCES:

https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/10/Reference-tournois-DDAF.pdf

TOURNOIS AUTORISES:

US VALLEE JABRON (Futsal):

U7 le 03 Janvier 2026, U9 le 03 Janvier 2026, U11 le 04 Janvier 2026.

U7

Responsable: Martine MOMBARD, Mob: 06 14 79 84 22.

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 10h00.

FONCTIONNEMENT DES PLATEAUX SAISON 2025-26 : Le nombre d'équipes par plateau est fixé à 12, à raison de 3 équipes maximum du même club.

<u>CALENDRIERS</u>: Afin de garantir une stabilité des calendriers, les équipes engagées à la date du 11/09/2024 participeront aux 2 premiers plateaux programmés les 11 octobre 2025 et 8 novembre 2025.

Les engagements reçus au-delà du 11/09/2025 permettront l'affectation des équipes concernées à compter du 22/11/2025 sur les plateaux. Les équipes complèteront les places vacantes dans les différentes poules. La proximité géographique ne pourra être garantie.

Retour Plateau U7 saison 2025/2026:

Se rendre dans FOOTCLUBS:

Rubrique Epreuve puis,

- Foot animation loisir
- Calendriers
- Agenda
- Sélectionner le Plateau et renseigner.

POSSIBILITE DE COMMENTER EN QUELQUES MOTS LE DEROULEMENT DU PLATEAU

<u>Prochains Plateaux</u>: Samedi 08 Novembre 2025 à 10h00.















U9

Responsable: Martine MOMBARD, Mob: 06 14 79 84 22.

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique: Samedi 13h30.

Fonctionnement catégorie U9 :

Engagements des équipes :

Les équipes sont engagées sur 3 niveaux de pratique au choix des clubs (Promotion, Espoirs, Bourgeons). Comme annoncé lors des réunions techniques du 16 Juin 2025, pour la phase Printemps, il sera mis en place un quatrième niveau de pratique (niveau Avenir). Les clubs y seront orientés au regard de la liste des clubs s'étant engagés sur les Niveaux U11 Promotion et/ou U13 Excellence.

<u>FONCTIONNEMENT DES PLATEAUX SAISON 2025-26</u>: Le nombre d'équipes par plateau est limité à 8, à raison de 2 équipes maximum du même club.

<u>CALENDRIERS</u>: Afin de garantir une stabilité des calendriers, les équipes engagées à la date du 04/09/2025 participeront aux 2 premiers plateaux programmés les 11 octobre 2025 et 8 novembre 2025.

Les engagements reçus au-delà du 04/09/2025 permettront l'affectation des équipes concernées à compter du 15/11/2025 sur les plateaux. Les équipes complèteront les places vacantes dans les différentes poules. La proximité géographique ne pourra être garantie.

Pour trouver vos calendriers:

Vous rendre dans FOOTCLUBS:

Dans le menu choisir

- 1 Epreuves : championnats et coupes
- 2 Foot Animation et loisir
- 3 Calendriers par Epreuve
 - Sélectionner une épreuve
 - Afficher

Vous trouvez les calendriers

o Agenda faites défiler la semaine souhaitée

Vous trouvez les plateaux dès fin de semaine.

Retour Plateau U9 saison 2025/2026:

Se rendre dans FOOTCLUBS:

Rubrique Epreuve puis,

- Foot animation loisir
- Calendriers
- Agenda
- Sélectionner le Plateau et renseigner.

POSSIBILITE DE COMMENTER EN QUELQUES MOTS LE DEROULEMENT DU PLATEAU

















Vous cliquez sur le crayon.

Et vous renseigner les équipes présentes vous donner l'ensemble des informations sur le déroulement du plateau

Prochains Plateaux: Samedi 08 Novembre 2025 à 13h30.

U11

Responsable: Julien BARRE, Mob: 06 49 63 12 81. Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 10h00.

Les calendriers U11 sont en ligne pour l'ensemble des niveaux de pratique AVENIR, PROMOTION, ESPOIRS et BOURGEONS.

Les nouvelles demandes d'engagement d'équipes ne permettront la pratique qu'à compter du 08/11/2025 afin de conserver la stabilité des organisations pour l'ensemble des clubs déjà engagés.

Prochains Plateaux: Samedi 08 Novembre 2025 à 10h00.

U13

Responsable: Mathilde REBOULLET, Mob: 06 08 82 29 55 (joignable hors horaires de bureau)

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Festival PITCH U13 et Coupe Koesio Charles André:

Le 2ème Tour du Festival PITCH aura lieu ce **samedi 18/10/2025 à 13H30** de même que le 1^{er} Tour de la Coupe Koesio Charles André.

Lors de la diffusion des poules, la 1^{ère} équipe nommée organise le plateau. Si le club recevant souhaite effectuer un changement d'horaire, il doit prévenir les autres clubs et doit obtenir l'accord de tous. Sinon, le plateau reste à l'heure officielle 13H30.

Les deux premières équipes de chaque plateau sont qualifiées pour le tour suivant.

Avant chaque match, les équipes participent à l'épreuve obligatoire du « un contre un ». Si une équipe refuse cette épreuve, ses résultats ne seront pas comptabilisés.





<u>Déroulement de l'épreuve du « un contre un » :</u>

- Départ à 26 m du but.
- Utiliser les deux buts.
- Départ simultané des deux joueurs.
- 4 joueurs par équipe participent.
- Le joueur ne peut pas sortir de la largeur de la surface de réparation.
- Le joueur a le droit à une seule frappe au but.
- Si faute du gardien sur l'attaquant 1pt est accordé automatiquement
- En cas d'égalité à la fin de la série, un 5ème joueur s'avance jusqu'au départage Une documentation schématique est fournie sur la feuille des résultats U13 Coupe - Feuille résultats rencontres.pdf sur le site du District.

<u>Déroulement du plateau :</u>

- Les parties se déroulent en 2 périodes de 10 minutes pour les poules de 4 équipes et en 2 périodes de 15 minutes pour les poules à 3 équipes conformément au règlement du Foot à 8
- Un repos de 2 minutes est prévu entre chaque rencontre.
- L'attribution des points est 3 points pour match gagné, 4 points pour match gagné avec 2 buts et plus, 1 point pour match nul + 1 point si le « un contre un » a été remporté et 0 point pour match perdu
- Le classement sera établi par addition des points obtenus sur le terrain.
- En cas d'égalité, les équipes seront départagées en premier par le goal-average particulier et en second, par le défi technique « un contre un ».

A noter:

- Les clubs organisateurs des plateaux ne recevront pas de courrier.
- Les feuilles de licences à compléter avec les résultats du défi technique ainsi que la feuille des résultats sont à télécharger sur le site du District dans la rubrique Documents → Documents Compétitions → Jeunes : U13 Coupe - Feuille licences et 1c1.pdf et U13 Coupe - Feuille résultats rencontres.pdf

Une fois le plateau effectué, les clubs organisateurs doivent retourner toutes les feuilles par mail à la Commission des Compétitions Jeunes en précisant dans l'objet du mail « PITCH U13 ou Charles André – nb Tour – Poule X »

1^{ère} Phase D1 & D2 (Excellence):

Samedi 11/10/2025 : 100% de retour FMI.

Phase de brassage (Promotion d'Excellence et 1ère Division) :

Phase de brassage 4^{ème} et dernière journée du samedi 11/10/2025 pour les deux niveaux.















Feuilles de matchs manquantes (mail envoyé aux clubs) :

- En promotion d'excellence : CHAVANAY CHATEAUNEUF SUR ISERE JOYEUSE ST PAUL –
 BOURG LES VALENCE US MOURS AS VEORE MONTOISON US PORTES HAUTES CEVENNES ATHLETIC FOOT CEVEN
- En 1^{ère} Division : **US VAL D'AY SARRAS ST VALIER CHABEUIL FC MONTELIMAR FC ST DIDIER SOUS AUBENAS**

Merci de nous les retourner rapidement à competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

La 1^{ère} Phase de D3 à D6 commence le **samedi 08/11/2025 à 13h30** et sera diffusée dès réception et traitements des feuilles de match.

Vous retrouvez la planification des matchs sur le site du District dans les compétitions et sur votre Footclubs.

La FMI sera mise en place de la D3 à la D6, merci de vérifier que vos éducateurs ont bien l'accès. Nous vous rappelons que celle-ci est obligatoire et que vous serez amendé en cas de non-transmission.

U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95. **Mail :** <u>competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr</u>

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

Coupe JP QUINTIN:

Le tirage du 1^{er} Tour est en ligne. Les rencontres sont programmées le 19/10/2025.

Coupe Gilbert PESTRE:

Le tirage du 1^{er} Tour est en ligne. Les rencontres sont programmées le 19/10/2025.

U15 Brassage:

Poule D - Rencontre du 21/09/2025 :

Ent FCC SASA USSM – RCF 4 reportée au 11/11/2025.

Poule D - Rencontres du 04/10/2025 :

AS CORNAS – RCF reportée au 25/10/25.

Poule F - Rencontres du 21/09/2025 :

US MONTMEYRAN – AS VEORE MONTOISON reportée au 26/10/2025.















U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57. Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 15h00.

<u>RAPPEL</u>: Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

<u>Coupe GAMBARDELLA</u>: Félicitations à nos 3 équipes encore en lice, à l'issue du 3-ème tour, FC MUZOLAIS, GFHT et US MONTELIMAR.

Prochain tour le 18/10/2025.

Coupe VIVIER BOUDRIER: Le tirage du premier tour, programmé le 18 octobre, est en ligne.

U17 D1:

Rencontres du 27/09/2025 :

OL CTRE ARDECHE / US MOURSOISE est reportée au 11/11/2025, FC MUZOLAIS / Av SUD ARDECHE F 2 est reportée au 11/11/2025, US DAVEZIEUX VIDAL 2 / CHAVANAY est reportée au 11/11/2025.

U17 D2:

Poule A - Rencontres du 27/09/2025 :

GFHT / AS VAL D'AY est reportée au 11/11/2025, AS ST MARCELLOISE / Ent BOULIEU BOURG ARG est reportée au 11/11/2025.

Poule B - Rencontres du 27/09/2025 :

OL CTRE ARDECHE 2 / ASF PIERRELATTE est reportée au 11/11/2025, US MONTELIMAR / Ent ACE ECA est reportée au 11/11/2025.

<u>U17D2 Poule B:</u> Suite à une erreur technique de l'application de gestion de la compétition, certaines équipes peuvent apparaître en FORFAIT GENERAL. Nous confirmons qu'il n'y a aucun FORFAIT GENERAL dans cette Poule.

U17 Brassage:

Poule D - Rencontres du 20/09/2025 :

US ST JUST ST MARCEL / FC BEAUME BOUCHET MONT est reportée au 11/11/2025.

Poule G- Rencontre du 20/09/2025 :

Ent VALLON RUOMS / JS LIVRON 2 est reportée au 11/11/2025.

U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57. Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 15h00.















<u>RAPPEL</u>: Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

Informations U20D1:

Les clubs sont priés de prendre en compte l'information ci-dessous :

<u>Entente US DAVEZIEUX – ES BOULIEU, Entente US MONTELIER -FC CHABEUIL, Entente AS BERG HELVIE -</u> OL RUOMS :

Toutes les rencontres de ces équipes seront désormais rétablies dans l'application pour la gestion des compétitions. Les FMI sont applicables pour toutes les rencontres de ces ententes.

U20D1:

La journée 02 initialement programmée le 27/09/25 est reportée au 11/11/25 du fait du 3ème tour de la Coupe GAMBARDELLA. Toutes les rencontres sont impactées.

U20 D2:

Poule A - Rencontre du 27/09/2025 :

FC VALLON / OL CENTRE ARDECHE est reportée au 11/11/2025.

Poule B - Rencontre du 27/09/2025 :

ES VALENCE 26 / FC DU CHATELET est reportée au 11/11/2025.

US VAL D'AY / FC BOURG LES VALENCE est reportée au 11/11/2025.











